



dossier de désolidarisation auprès d'un parent

Par **sab64**, le **08/01/2013** à **10:04**

bonjour, je souhaiterais obtenir tous les renseignements afin de constituer un dossier de demande de désolidarisation auprès de ma mère. En effet après une enfance pénible et difficile, un père alcoolique et violent, un divorce houleux et une mère qui n'a jamais rempli ses obligations familiales (manque de nourriture, d'affection, d'éducatives et j'en passe). toujours endettée, demandant des aides.... J'ai actuellement 40 ans j'ai construit ma vie familiale et voilà que l'état de ma mère est de pire en pire accro aux jeux de grattage, vol auprès de son employeur(avec condamnation) endetté au plus haut point, et bénéficiant de revenus confortables (actuellement salarié dans une adapei, bénéficiant de la pension de reversion de mon beau-père ainsi que de la complémentaire elle totalise environ 1700 € pour elle toute seule. Elle est incapable de se gérer financièrement car elle est actuellement couverte de dettes multiples (loyer, assurance, impôt..... sans compter tout le reste) l'année dernière elle a fait une ITS qui a nécessité une hospitalisation en psychiatrie avec obligation de soins pour les jeux. ce qu'elle nie farouchement. Elle n'a jamais suivi les soins et n'a jamais fait dossier de curatelle (dont elle a déjà bénéficié par le passé). Il y a quelques jours elle a dérobé chez moi à mon insu des chèques. J'ai donc porté plainte et demandé photocopie des chèques. Des petits montants dans des bureaux de tabac pour ses jeux encore. Je ne sais plus quoi faire. J'ai demandé une obligation de mise sous tutelle et une obligation de soins auprès de la gendarmerie. Maintenant j'aimerais me protéger moi et ma famille en faisant une demande de désolidarisation car il est inconcevable pour moi et ma soeur de régler des frais de maison de retraite ou autres; Comment faire Merci de votre aide et de tous les renseignements nécessaires. Merci d'avance. Cordialement.